LA COLO POUR TOUS et tous pour la colo

Oui, la colo, c'est cool ; oui, la colo, c'est sécurisé. Non, les tarifs ne sont pas forcément inaccessibles. Et surtout cela véhicule des valeurs du vivre ensemble chères au CE. Mais les idées toutes faites sont tenaces ! Pourtant, pouvoirs publics, acteurs de l'éducation populaire et comités d'entreprise mettent tout en œuvre pour faire passer le message.

Valérie Appert

© Vitacolo

Jouer, gagner, interviewer les joueurs... font partie de la colo handball chez Vitacolo.

Plus personne n'imagine les colos d'aujourd'hui à l'aune de ce qu'elles furent dans les années 60 ou 70, soit des séjours de vacances rudimentaires, portées par les programmes hygiénistes de l'après-guerre, où remue-ménage dans les dortoirs, crapahutage sous le soleil et jambon-purée à la cantine faisaient le sel des souvenirs. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, la fréquentation des séjours de vacances est en chute libre : 1,2 million d'enfants et de jeunes sont partis en 2007/2008, 990 000 en 2014/2015 (1), pour des séjours de vacances dont la durée ne cesse de diminuer : 9,7 jours en moyenne (10,3 en 2007-2008) ! En cause : les coûts élevés des séjours et les craintes des parents en matière de sécurité. Et sans doute aussi

(1) Source Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports.

Les colos à thème ont pris le pas sur les colos multi-activités. Mais l'apprentissage du vivre ensemble reste essentiel.

Trois questions à…

…Clément Bouhelier et Loïc Surivet, respectivement responsable communication et chargé du développement associatif et des relations de partenariat à l'association Vitacolo

1) Vitacolo propose des « séjours à projets ». Qu'entendez-vous par là ?

La réalisation d'un projet commun sur toute la durée du séjour. Dans le séjour « Expo Photo », il s'agira non seulement d'apprendre la technique de prise de vue mais aussi de choisir un thème, de sélectionner les clichés et de présenter les photos lors d'une exposition publique où les parents sont conviés. Sur les colos sportives, le jeune appréhende tout ce qui appartient à l'univers du sport, et notamment le travail des journalistes, commentateurs ou cameramen. Mais la thématique, finalement secondaire, est surtout un formidable prétexte pour apprendre à travailler ensemble et favoriser l'implication des enfants en sollicitant leur imaginaire.

2) Quelle est la politique de Vitacolo pour maintenir des tarifs accessibles ?

D'abord nous amortissons les coûts en limitant les frais de communication et en louant un même centre (souvent un lycée agricole) pour plusieurs de nos colos (ce qui implique un seul directeur). Mais Vitacolo a surtout une politique historique d'aides au départ qui permet à certaines familles de bénéficier d'une enveloppe en fonction de leur quotient familial.
L'aide « Famille nombreuse » participe au coût du séjour à hauteur de 5 à 12 % si la famille a au moins trois enfants à charge. Dans le cas de revenus inférieurs à 1100 € par famille, nous prenons en charge 35 % du prix du séjour, ce qui complète les aides de la CAF, très disparates en France selon les régions. Quant à notre aide « enfant handicapé », elle consiste au recrutement à nos frais d'un animateur spécifique. Tout cela dans un souci de mixité sociale.

3) Qu'avez-vous mis en place à l'attention de votre clientèle CE ?

Notre ouverture aux CE est très récente mais nous avons senti une demande forte, notamment en terme de proximité des destinations.
Nous avons deux outils à leur disposition : une convention de partenariat qui permet aux salariés de bénéficier d'une réduction sur le séjour, en plus d'un éventuelle participation du CE, et une solution « options sur séjours » : le CE présélectionne des places sur 5 ou 6 séjours pertinents au regard de sa politique sociale, les soumet aux parents jusqu'à une date butoir après laquelle les places restantes sont remises en vente.
Certains CE nous ont déjà demandé de réserver un séjour à l'usage exclusif des enfants de leurs collègues. Mais là, nous refusons : c'est trop clivant d'organiser une colo pour les seuls enfants d'une entreprise.

quelques idées reçues encore chevillées dans l'imaginaire collectif et une méconnaissance des valeurs humaines et citoyennes défendues par ce type d'expériences. Pour Vitacolo, une association créée en 2008 : « Il y a encore 5 ou 6 ans, nos colos best sellers étaient complètes dès le mois d'avril, c'est plus difficile de les remplir aujourd'hui. Il y a plusieurs raisons à cela, dont l'existence d'autres modes de vacances (comme les villages vacances) et la culpabilisation des parents divorcés qui hésitent à se séparer de leurs enfants ». Bref, il faut sauver le soldat Colo ! En 2015 le gouvernement a lancé une vaste campagne de communication, reconduite l'année dernière, #COLO2016, qui se voulait incitative auprès des adolescents et rassurante pour les parents, largement relayée par les réseaux sociaux et centrée sur les questions essentielles : fonctionnement d'une colo, encadrement, formation des animateurs… Des labels ont aussi été créés pour distinguer les colos innovantes en matière de projets.

DES ACTIVITÉS POUR FAIRE GRANDIR

Car il y a a priori dans les séjours de quoi séduire les enfants en terme d'activités. Le marché de la colonie de vacances se partage toujours entre associations d'éducation populaire sans but lucratif et sociétés du secteur marchand dont les moyens, plus importants, leur ont permis de développer une offre de séjours autour de thématiques particulièrement attrayantes ; ce qui a obligé les organisateurs issus du milieu associatif à reconsidérer leurs propres catalogues et à s'adapter pour contrer la concurrence. Le séjour de plein air multi-activités, encore en cours dans les colos proposées par les mairies ou les CAF car moins onéreux, n'a plus vraiment la cote. Et des propositions plus pointues voient le jour dans les catalogues des uns et des autres. Des séjours d'ultra-proximité, de plus en plus courts, pour les enfants de moins de 6 ans, produits d'appel susceptibles d'inciter les parents à donner une première expérience de vie collective à leur progéniture. Des séjours de sports extrêmes (rafting, canyoning…) ou motorisés (moto, quad, karting…) pour la tranche des 6-13 ans. Des programmes tournés vers les nouvelles technologies : photo, vidéo, drone, modélisme… Si les séjours Harry Potter, très marqués années 2000, sont passés à la trappe, le cirque fait toujours le

plein. Chez Vacances pour Tous, les programmes sont a priori alléchants : réaliser un film d'animation ou bien un court métrage, s'initier à l'écologie avec des ateliers de récup'… A l'UFCV, une association nationale d'éducation populaire plus que centenaire, le culturel est porté par des séjours d'été orientés vers la fréquentation des festivals, Vieilles Charrues ou Francofolies. « Mais attention, explique Gabriel Hubschwerlin, responsable du service vacances enfants et jeunes à l'UFCV, chez nous les activités ne sont que des supports d'apprentissage, des prétextes pour découvrir la vie en collectivité ou se confronter à l'autonomie. Il y a dans ces programmes une plus value socio-éducative ».

© Vitacolo

La mixité sociale est le point de convergence des colos d'éducation populaire.

UNE LÉGISLATION AD HOC

Après le coût financier des colos, le plus grand frein aux départs reste sans aucun doute les interrogations des parents sur la sécurité. « Le déclin de la confiance accordée par les parents à la colo fait suite à des affaires de pédophilie, d'accidents d'autocar, de noyades… et à des coups de projecteur médiatiques, explique-t-on du côté de Vitacolo. C'est pour recréer cette confiance que nous invitons les parents à nous rejoindre à la fin des séjours et à découvrir par eux-mêmes les locaux, le self, les équipes… ». Rares mais toujours spectaculaires, et surtout très médiatisés, les « accidents » de colo sont pourtant bien moins nombreux que les accidents domestiques. Et la législation Jeunesse et Sports qui régit les colonies de vacances est surtout la plus stricte d'Europe. Elle a connu en 2012, notamment sur les pratiques sportives, une refonte totale des normes d'encadrement. En 2015, les formations BAFA et BAFD qui décident des fonctions d'animateur et de directeur, ont été réorganisées ; elles intègrent désormais un volet « prévention des discriminations ». Plus de rigueur dans l'encadrement, dans les pratiques en cuisine, lors des sorties… Ce qui a bien sûr des conséquences sur le coût des séjours et la liberté d'action des équipes. « La règlementation ne doit pas être perçue comme un carcan opprimant mais dans sa dimension sécurisante. Cette rigueur, plus grande qu'il y a 15 ans, est un aspect positif de l'évolution des colos », estime Gabriel Hubschwerlin de l'UFCV, un organisme qui a de lui-même rajouté de la contrainte à la réglementation en se dotant d'une charte d'agrément Qualité. Ainsi, là où Jeunesse et Sports réclame un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans, l'UFCV en dédie un pour 8 enfants.

INFORMER ET RASSURER LES FAMILLES

C'est peut-être bien dans le temps du quotidien que la colo a le plus évolué, à une époque où tout altercation entre deux jeunes est immédiatement diffusée sur les réseaux sociaux, ce qui suppose tout autant de rapidité dans la communication de crise auprès des parents. Où les enfants-clients conscients du prix de leur séjour, se sentent en droit de revendiquer du retour sur investissement. Où, sur le terrain, les comportements se durcissent : refus de l'autorité, attitudes de défi. « Attention à ne pas généraliser, tempère Gabriel Hubschwerlin

Se renseigner

- L'UNAT, tél. 01 47 83 21 73. www.unat.asso.fr. L'UNAT propose chaque année des colloques sur le sujet avec des acteurs du secteur, dont des élus de CE. Elle a aussi édité un poster très instructif, « Les colos aujourd'hui », pour aider les CE à en faire la promotion. Contacter l'UNAT pour se procurer le manifeste « Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse ».
- L'OVLEJ, tél. 01 44 95 81 27. Réalise des études et des bulletins sur les vacances jeunes.
- Jeunesse au Plein Air (JPA), tél. 01 44 95 81 20. www.jpa.asso.fr. Une confédération d'organisations fondée sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.
- Sur le Salon Mondial du tourisme à Paris, du 16 au 19 mars 2017, un nouvel espace Village Vacances Jeunes, en partenariat avec l'UNAT.

Scoutisme

Lumière sur les Eclaireuses et Eclaireurs de France

Dans la catégorie « Vacances Jeunes : idées reçues », piochez donc… le scoutisme. Port de l'uniforme, apprentissage des nœuds, confort minimaliste ou encadrement à la dure : dans les esprits, le folklore prend souvent le pas sur les fondamentaux. Pourtant, né au début du XXème siècle à l'initiative de Lord Baden-Powell, le scoutisme est aujourd'hui le premier mouvement de jeunesse au monde (soit 35 millions d'enfants) et la pratique en France comprend de multiples branches : Scouts de France, Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France, Scouts musulmans et même Eclaireurs de la Nature, créé il y a une paire d'années à base de religion bouddhiste. Plus ancienne association française de scoutisme (1911), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) est toutefois la seule à avoir la laïcité pour pilier fondamental. Son crédo : permettre à des enfants, filles et garçons à partir de 6 ans, « co-éduqués » en citoyens, de développer leurs capacités physiques et intellectuelles, selon une progression personnelle. « L'idée étant de participer pendant 2, 3 ou 4 ans, voire plus, aux journées, week-ends et camps organisés par les associations locales qui ont une pratique toute l'année », explique Mikaël Letertre, animateur développement permanent EEDF de la région Côte d'Azur (et secrétaire du CE national). Essentiel : les séjours « Eclais », obligatoirement déclarés Jeunesse et Sports, sont soumis à la même législation que les colos, avec les mêmes normes d'encadrement. Mais c'est leur façon de faire qui diffère : refus du consumérisme et importance du cadre naturel. « Les enfants apprennent à s'autonomiser et participent à l'élaboration de leur journée», poursuit Mikaël Letertre. En clair : installation des tentes lors d'un séjour sur un terrain nu, préparation de leurs propres repas (« On mange plus volontiers ce que l'on a préparé »), mais aussi jeux collectifs, veillées communes et activités en lien avec la destination, en partie proposées par les enfants. A la louche, un séjour d'une semaine coûte 350 €, de deux semaines 650 €. Des conventions existent entre les Eclais et les CAF pour attribuer des aides. Pour se renseigner sur les camps de découverte à l'adresse des novices, le CE peut se rapprocher d'un groupe local ou contacter le siège national d'EEDF.

© Les eclais

Autonomie, nature, progression personnelle sont les enjeux d'un séjour chez les Eclaireuses et Eclaireurs de France.

www.eedf.fr

(UFCV). Même si un petit pourcentage de jeunes en difficulté voient dans la colo une bulle sans éducateurs où se libérer, ce qui peut être déstabilisant pour les équipes. Mais le vrai problème de la colo, c'est son manque de mixité sociale. Alors que c'est une valeur fondamentale. Nous militons pour rendre les séjours le plus accessible possible à un maximum de personnes. Pour y arriver il faut des dispositifs d'aide au départ, comme ceux de la CAF. Mais quid du salarié moyen qui n'est pas allocataire ? ». D'où le rôle primordial des CE et de leur participation aux financement des séjours : sans leur aide, bon nombre d'ayant droits n'auraient aucune chance de vivre l'expérience de la colo. « C'est une vraie dimension sociale que peut jouer le CE à travers cette aide, poursuit Gabriel Hubschwerlin. D'autant plus que les valeurs portées par les CE sont partagées par les associations d'éducation populaire. Comme la primauté de la personne et l'égalité des chances ». De leur côté, l'UNAT (Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air) et la JPA (Jeunesse au Plein Air) ont rédigé en 2016 un manifeste pour engager entre autres les élus de comités d'entreprise à faire connaître aux salariés les bienfaits de la colo, chez un enfant mais aussi pour la société, et à les orienter vers les aides au départ.